

Image not found or type unknown



Nos droits pour la maison et la vie privée

Par **Priscille**, le **12/02/2009** à **17:14**

Bonjour

Je souhaite savoir quels sont nos droits mon mari et moi concernant notre maison que nous avons achetée en 2005 car en 2006 le père de mon mari lui a donné tous les meubles de son ancienne maison quand il est parti vivre dans le sud de la France avec sa concubine. Mais ils ne cessent de nous envahir en venant loger chez nous régulièrement car son père fait comme si il est chez lui, c'est lui qui décide tout dans la maison et nous dirige. Quels sont nos droits pour qu'il ne vienne plus loger chez nous et quel sont nos droits concernant notre vie privée. Merci d'avance pour votre réponse.